



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des éducateurs sportifs pour qu'ils développent une offre "sport-santé" au sein de leur structure, pour faire pratiquer une activité physique sportive adaptée, à visée préventive ou thérapeutique et validée par la Haute Autorité de Santé. Inscrire son activité dans le dispositif Prescri'Forme.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne pouvant encadrer une activité physique et souhaitant se tourner vers le sport-santé.
(Éducateurs sportifs et bénévoles)

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'une qualification professionnelle ou fédérale dans le domaine sportif. (STAPS, BE, DE, BP, CQP, autres)

Être titulaire et à jour du PSC1

DURÉE ET FORMAT

46h (30h distanciel/16h présentiel)

LIEU DE LA FORMATION

Maison des sports - CDOS 94
16, av Raspail - GENTILLY 94250

EFFECTIF : 15 pers. maximum

COÛT : 200€ pour les associations et 250€ pour les indépendants

ACCESSIBILITÉ

En cas de nécessité d'adaptation de l'accueil ou de la pédagogie, merci de nous l'indiquer lors de l'inscription.

CONTENU DE LA FORMATION

Assurer l'éducation pour la santé en connaissant réglementation en vigueur et évaluer la situation initiale du pratiquant avec l'utilisation de tests validés scientifiquement. Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activité physique adaptée.

Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique : actualisation des gestes de premiers secours et préparation de plans de secours.

Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques.

PROFIL DES FORMATEURS

Mme. Julie SIVADJY : Médecin référent SDJES 94

M. Jesse PENTSCH : Enseignant APA-S et conseiller d'animation sportive SDJES 93

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Salle de formation avec vidéoprojecteur et matériels pour gestes de premiers secours, tests d'effort physique et documents papiers de travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances (quiz et QCM).

Attestation de réussite délivrée à l'issue de la formation après validation des formateurs.

TAUX DE SATISFACTION:



+ 200 éducateurs sportifs certifiés
Prescri'Forme dans le Val-de-Marne depuis 2018.

Lien d'inscription:

<https://forms.gle/WH12FEdMav9ryVfj8>



PROGRAMME DE LA FORMATION PRESCRI'FORME

La formation Prescri'Forme comporte deux parties : une partie en distanciel et une partie en présentiel. Les deux sont complémentaires et obligatoires.

DISTANCIEL
<i>Envoi des modules de formation et consultation libre par les bénéficiaires pendant le mois qui précède les jours en présentiel.</i>
MODULE 1
Santé et activité physique – Prescri'Forme – Évaluation initiale du patient avant l'APSA
MODULE 2
Physiologie de l'activité physique – Concevoir, planifier et évaluer un programme sport-santé
MODULE 3
Sécurisation des pratiques de l'activité physique et PSC1
MODULE 4
Caractéristiques des principales pathologies chroniques
PRESENTIEL
<i>Les deux jours de formation sont obligatoires.</i>
JOUR 1
9h00 : lancement de la formation
Matinée : connaissance des caractéristiques des principales pathologies chroniques Pause déjeuner
Après-midi : rappel des gestes de premiers secours
18h00 : fin de la première journée de formation
JOUR 2
9h00 : lancement du dernier jour de formation
Matinée : réglementation du sport-santé et évaluation initiale du patient Pause déjeuner
Après-midi : mise en situation et conception de programmes 17h00 : évaluation finale
18h00 : fin de la formation